

## Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

### LE PRESIDENT,

- Vu le code de l'Éducation, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-48 et suivants ;
- Vu le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 25 mai 2012 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 29 juin 2012 portant délégation au Président,

### DECIDE

#### Article 1

Les tarifs des fromages de chèvre fermiers fabriqués à la ferme de la Bouzule sont fixés conformément à l'annexe jointe.

#### Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

#### Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de la ferme de la Bouzule et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 23 mars 2016

Pierre MUTZENHARDT



Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

29 MARS 2016

**DOMAINE EXPERIMENTAL DE LA BOUZULE  
54280 LANEUVELOTTE**

**TARIFICATION FROMAGES DE CHEVRE FERMIERES  
FABRIQUES A LA FERME DE LA BOUZULE**

PRODUIT	Poids	PRIX H.T.	TTC	PRIX H.T.	TTC
		Tarif Grossiste		Tarif Vente à la Ferme	
CROTTIN FRAIS	125 g	1,46 €	1,54 €	1,52 €	1,60 €
CROTTIN AROMATISE	125 g	1,73 €	1,83 €	1,80 €	1,90 €
CHAMPOU FRAIS	200 g	2,35 €	2,48 €	2,46 €	2,60 €
CHAMPOU FRAIS COQUE	200 g	2,58 €	2,72 €		
CHAMPOU AROMATISE COQUE	200 g	2,70 €	2,85 €		
BUCHE CHEVRE FRAIS	200 g	2,35 €	2,48 €	2,46 €	2,60 €
FAISSELLE DE CHEVRE	250 g	1,97 €	2,08 €	2,09 €	2,20 €
TOMME DE CHEVRE 2kg	le kg	15,76 €	16,63 €	17,06 €	18,00 €
PARTICIPATION LIVRAISON	Par commande	8,50 €	10,17 €		
<b>LIVRAISON GRATUITE A PARTIR DE 60 € HT PAR COMMANDE</b>					

\* Ces prix peuvent varier en fonction de transactions commerciales engagées et de la volatilité du prix de la matière première

tarifs en vigueur au 01/01/2016

Fait à Nancy, le 22 mars 2016

Le Président de l'Université de Lorraine,



Pierre MUTZENHARDT